

# Assistance en VRD et estimation coûts d'aménagement

Cahier des clauses techniques  
particulières

Novembre 2024



# Sommaire

<b>Sommaire</b>	<b>3</b>
Identification de l'acheteur :	4
Objet de la consultation :	4
Date de remise des offres :	4
<b>1-Objet de la mission</b>	<b>5</b>
<b>2-Contenu de la mission</b>	<b>5</b>
<b>3-Modalités de commande des prestations par l'Agence d'urbanisme</b>	<b>6</b>
<b>4-Contenu et remise des propositions</b>	<b>6</b>



**Identification de l'acheteur :**

Epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens  
46 rue de la télématique CS40801  
42952 Saint-Etienne CEDEX 1

**Objet de la consultation :**

Assistance en VRD et estimation des coûts d'aménagement

**Date de remise des offres :**

**Le mardi 26 novembre 2024 à 18heures**

# **Cahier des clauses techniques particulières pour des missions d'assistance en VRD et estimation sommaire de coûts d'aménagement concernant des études urbaines, en amont d'études opérationnelles**

## **Consultation selon la procédure adaptée des achats d'épures**

### **1- Objet de la mission**

Epures, l'agence d'urbanisme des territoires ligériens sollicite l'intervention d'un bureau d'étude VRD et/ou économiste de la construction afin d'apporter un appui technique à travers des missions d'assistance conseil de courte durée (2j à 3j d'intervention maximum par étude) sur certaines missions qui seront conduites par l'Agence à partir du mois de janvier 2025 et s'étalant sur une période de 3 ans (marché à bons de commande de la date de notification au 31 décembre 2027).

### **2- Contenu de la mission**

Assister les chargés d'étude dans la conduite de leur mission de conseil auprès de différentes collectivités adhérentes à epures, concernant des projets d'aménagement de zone d'urbanisation future ou d'autres missions de requalification urbaine nécessitant l'évaluation sommaire de coûts d'aménagement (travaux de voiries et réseaux divers, aménagements d'espace publics, construction neuve...) et de démolition.

Sur la base de principes d'aménagement réalisés par epures et retenus par la maîtrise d'ouvrage, les missions qui seront demandées au bureau d'étude pourront comporter :

- la réalisation de notes de synthèse sur la capacité des réseaux existants (eau potable / eaux usées / eaux pluviales) sur la base des documents qui seront recueillis ou à recueillir par le prestataire auprès des communes et leurs prestataires
- la délivrance d'avis techniques ou de préconisations en matière de travaux VRD, sur les aménagements possibles et/ou souhaitables s'inscrivant dans une démarche environnementale (« éco aménagement »).
- la définition des aménagements techniques à prévoir en termes de raccordement aux réseaux d'eau potable, eaux usées, eaux pluviales et voiries
- l'estimation sommaire des coûts d'aménagement, de réhabilitation et/ou de démolition/reconstruction sur la base de ratios sommaires

### **3- Modalités de commande des prestations par l'Agence d'urbanisme**

Pour chaque mission, epures transmettra un cahier des charges au prestataire retenu. Sur la base de la réponse du prestataire, epures formalisera la commande par un bon de commande résumant le coût, le délai et faisant référence à la réponse du prestataire quant au contenu. Le délai de chaque mission pourra être, dans certains cas, assez court (1 mois minimum) et le prestataire devra pouvoir être réactif.

Pour chacune des missions, epures passera commande sous forme de convention à prix forfaitaire ferme et définitif.

Epures se libérera des sommes dues à l'achèvement de la mission sur présentation d'une facture

Le prestataire devra pouvoir se mobiliser dès mi-janvier 2025.

### **4- Contenu et remise des propositions**

Sur cette base, il est demandé une offre précisant :

- Le profil des intervenants
- le coût unitaire (à la demi-journée et à la journée)
- des références sur des missions similaires consistant en l'estimation de coûts sommaires d'aménagement dans le cadre de projets urbains réalisés en amont de projets opérationnels. Les références relatives à la participation et/ou la réalisation d'écoquartier, ou de travaux de désimperméabilisation de sols, ou de travaux de dépollution seront appréciés.





46 rue de la télématique  
CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1  
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09  
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com